Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **64 (1938)**

Heft 12

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

64e année — 4 juin 1938 — N° 12

BULLETIN TECHNIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

ABONNEMENTS :
Suisse : 1 an, 12 francs
Etranger : 14 francs
Pour sociétaires :
Suisse : 1 an, 10 francs
Etranger : 12 francs
Prix du numéro : 75 centimes.
Pour les abonnements s'adresser à la librairie F. Rouge & Cie, à Lausanne.

Paraissant tous les 15 jours

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale. — Organe de publication de la Commission centrale pour la navigation du Rhin.

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président : R. Neeser, ingénieur, à Genève ; Vice-président : M. Imer, à Genève ; secrétaire : J. Calame, ingénieur, à Genève. Membres : *Fribourg :* MM. L. Hertling, architecte ; A. Rossier, ingénieur ; *Vaud :* MM. C. Butticaz, ingénieur ; E. Elskes, ingénieur ; Epitaux, architecte ; E. Jost, architecte ; A. Paris, ingénieur ; Ch. Thévenaz, architecte ; *Genève :* MM. L. Archinard, ingénieur ; E. Odier, architecte ; Ch. Weibel, architecte ; *Neuchâtel :* MM. J. Béguin, architecte ; R. Guye, ingénieur ; A. Méan, ingénieur cantonal ; *Valais :* M. J. Couchepin, ingénieur, à Martigny.

Rédaction : H. Demierre, ingénieur, 11, Avenue des Mousquetaires, La Tour-de-Peilz.

ANNONCES
Le millimètre sur 1 colonne, largeur 47 mm : 20 centimes.
Rabais pour annonces répétées.
Tarif spécial pour fractions de pages.
Régie des annonces :
Annonces Suisses S. A.
8, Rue Centrale (Pl. Pépinet)
Lausanne

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE
A. Dommer, ingénieur, président ; G. Epitaux, architecte ; M. Imer ; A. Stucky, ingénieur.

SOMMAIRE : *Commission centrale pour la navigation du Rhin. — L'électricité au secours des architectes. — Volants et turbines*, par W. Rufenacht, professeur au Technicum cantonal de Bienne. — *Concours pour l'élaboration d'un projet de bâtiment d'école pour le quartier des Places, à Fribourg* (suite). — *Le centenaire du Service topographique fédéral.* — Nécrologie : *René Thury.* — Bibliographie. — Documentation.

COMMISSION CENTRALE POUR LA NAVIGATION DU RHIN

Compte rendu de son activité en 1937.

Questions administratives.

Composition de la Commission. — M. Paul Charguéraud, Conseiller juridique du Ministère des affaires étrangères de France, a été nommé, le 3 novembre 1937, membre de la Commission Centrale. En conséquence, à la fin de l'année 1937, la composition de la Commission Centrale était la suivante :

Président : M. Jean Gout. — *Allemagne :* ... ; *Belgique :* MM. de Ruelle, Wœstyn ; *France :* MM. Albert Mahieu, Silvain Dreyfus, Herrenschmidt, P. Charguéraud ; *Grande-Bretagne :* M. Keane ; *Italie :* M. le Comte Martin-Franklin, M. Sinigalia ; *Pays-Bas :* MM. Kröller, Schlingemann, Telders ; *Suisse :* MM. Herold, J. Vallotton.

Le Secrétariat était assuré, à la fin de 1937, par le Chef du secrétariat, M. Walther.

Les Inspecteurs de la navigation étaient à la fin de l'année :

Pour le secteur suisse : M. Moor, ingénieur cantonal à Bâle.

En France, pour le secteur *IA :* de la frontière suisse à l'embouchure de la Lauter : ...

Aux Pays-Bas, pour le secteur IV : M. J.-F. Schœnfeld, ingénieur en chef, directeur du Rijkswaterstaat, à Arnhem.

Réunions de la Commission et des Comités. — La Commission a tenu ses sessions habituelles en avril et en novembre. Le Comité chargé de la revision du Règlement de police pour la navigation du Rhin s'est réuni, en janvier et en novembre 1937, à Strasbourg.

Convention de Mannheim et Règlements communs. — Aucune modification n'a été apportée ni à la Convention de Mannheim, du 17 octobre 1868, ni aux Règlements communs.

Rapport annuel de la Commission. — Le Rapport annuel de la Commission, pour l'année 1936, a été élaboré, sous les auspices du Comité permanent, lequel était composé, à la fin de l'année 1937, de MM. Wœstyn, Herrenschmidt et Schlingemann. Dans sa session d'avril, la Commission a décidé, en l'absence de certaines données, d'établir, comme par le passé, le Rapport annuel pour 1936 sur la base des données fournies officiellement par les administrations intéressées.

Conférences et réunions auxquelles la Commission a été représentée. — La Commission a été représentée à la 31e assemblée générale de l'Association pour la navigation sur le Haut-Rhin qui s'est tenue à Bâle le 18 septembre 1937.

Questions techniques.

Relèvement des ponts de Strasbourg-Kehl. — Dans sa session de novembre, la Commission a pris acte d'une déclaration de la Délégation française suivant laquelle l'Administration française des Travaux Publics a fait dresser des avant-projets en vue du relèvement des ponts de Strasbourg. Aux termes du protocole de signature de la convention franco-allemande, du 6 novembre 1934, le programme d'exécution des travaux doit être établi par les administrations française et allemande intéressées. Les services badois de Karlsruhe auront fait connaître la date à laquelle ils seront en mesure d'effectuer les travaux qui les concernent.

Suppression du tablier du pont de chemin de fer de Huningue. — A ce sujet, la Délégation française a communiqué à la Commission le plan des travaux nécessités par la suppression du tablier. Les mesures projetées par l'Administration française, dans l'intérêt de la navigation, ont été jugées appropriées.

Aménagement du Rhin entre Bâle et Strasbourg. — Dans sa session de novembre la Commission a pris acte d'une déclaration de la Délégation suisse relative aux travaux de régularisation entre Strasbourg et Istein. Interrompus pendant les hautes eaux de l'été 1937, les travaux ont été repris et l'on profite des basses eaux d'hiver pour le parachèvement des ouvrages de régularisation et l'exécution du couronnement des épis. Grâce aux hautes eaux, le chenal a pris rapidement le tracé, la largeur et la